

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

En vertu du contrat N° **151/2022** du **24/01/2023**, portant sur <<les travaux de réfection d'un bloc hébergement + réalisation d'eau réseau AEP réservoir surélevé 60 M³ Y/C raccordement, au niveau d'une unité/ Timimoune>>, conclu d'un délai de **(05)** mois, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Retard dans la réalisation des travaux par rapport aux délais consommés;**
- **Insuffisance des moyens humains mises sur chantier.**

Une mise en demeure est adressée à L'entreprise des Travaux de Bâtiment en TCE <<**ABDERRAHMENE Haida Kacem**>>, sise à lotissement 159 N° 01 commune Timimoune, pour rattraper le retard notable et renforcer le chantier en moyens humains nécessaires, et ce au cours de de huit **(08)** jours à partir de la date de publication de la présente mise en demeure au presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **19** du contrat portant sur la résiliation.